

Image not found or type unknown



Débrayage à l'hôpital public

Par **fredsud**, le **13/03/2009** à **10:20**

bonjour,
un débrayage d'une heure a été organisé hier dans l'hôpital où je travaille.
ce genre de mouvement a déjà eu lieu, mais hier, notre directeur a dit qu'il n'y avait aucun
texte autorisant ces débrayage, que c'était comme une grève, donc retenue de salaire.
sur quel texte puis je m'appuyer pour faire valoir ce droit si c'est bien le cas?
merci pour vos réponses